



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

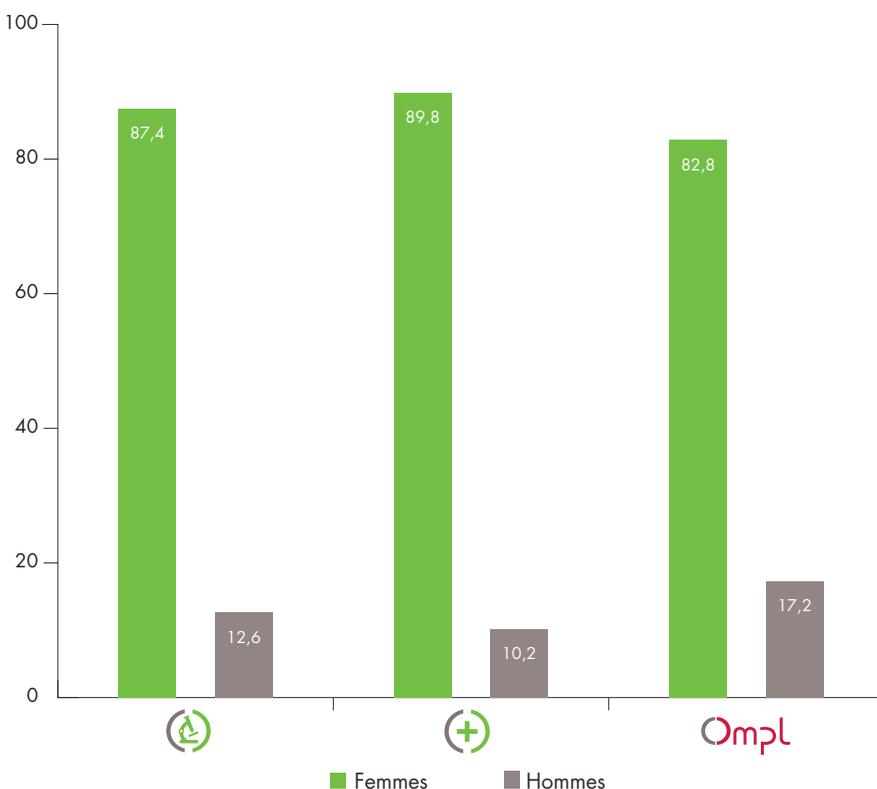


EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 87,4 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est inférieure à la moyenne du secteur (89,8 %).

Répartition des salariés par genre (%)



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers

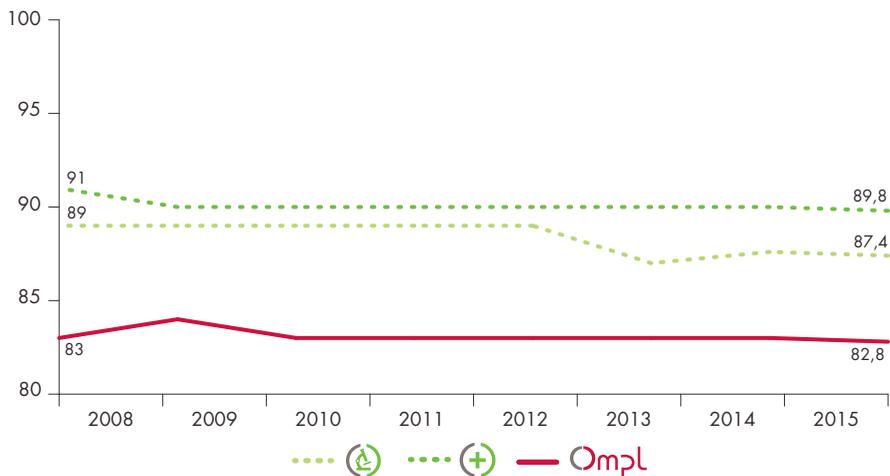


LÉGER REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche tend à diminuer sur la période.

Il baisse de 1,6 point.

Évolution du taux de féminisation (%)

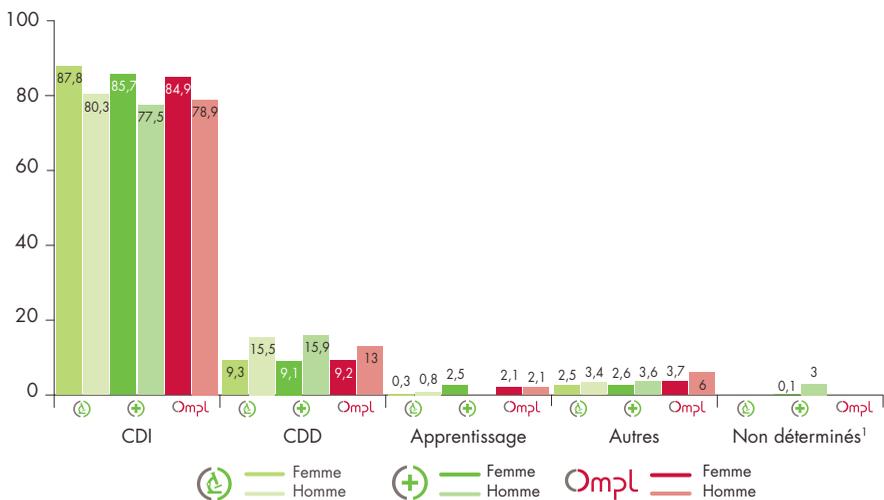


PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche.

Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail (%)



1. Salariés dont la classe d'âge n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Bourgogne-Franche-Comté (90,2 %) et atteint un minimum pour la Corse (80,8 %).

Taux de féminisation par région (%)

Régions			Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	90,2	91,4	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	90,2	91,4	86,4
Bretagne	87,5	90,7	83,3
Centre-Val de Loire	89,5	91,0	85,3
Corse	80,8	78,2	82,4
DOM	83,4	73,7	81,1
Grand Est	88,8	90,9	85,6
Hauts-de-France	85,6	88,4	82,7
Île-de-France	85,8	86,9	77,4
Normandie	89,5	90,4	84,6
Nouvelle-Aquitaine	88,6	91,0	84,5
Occitanie	86,1	89,7	84,6
Pays de la Loire	89,4	91,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	85,5	89,9	84,9
Ensemble	87,4	89,8	82,8